II

SUR L'INSCRIPTION DU LAPIS NIGER

PAR G. DUMÉZIL
Professeur au Collège de France

SOMMAIRE. — *Résumé et correction de l'interprétation proposée en 1952 : le cippe du Lapis Niger a rapport au* iuges auspicium *et à la règle, destinée à l'empêcher, que mentionne Cicéron*, De diuinatione, II, 36.

J. Heurgon a bien voulu regretter ici même (XXXV, 1957, p. 463) que A. Degrassi, dans ses précieuses *Inscriptiones latinae liberae rei publicae* (I, 1957, n° 3), n'ait pas signalé mon interprétation des débris de phrases du Lapis Niger, qu'il estime décisive. M. Lejeune l'avait aussi approuvée (*R. É. A.*, LIV, 1952, p. 341-342) et beaucoup de ceux qui l'ont connue m'ont, en privé, déclaré leur adhésion. Mais le fait est qu'elle reste à peu près inconnue : devant le Lapis Niger, les visiteurs du Forum continuent d'être sollicités par un écriteau de deviner dans ces mots maladroitement tracés des références au tombeau de Romulus. Cette « Ignorierung » vient, en partie au moins, de ce que l'interprétation a été publiée là où les épigraphistes ne songent pas à la chercher, dans les *Mélanges* offerts en 1952 à mon vénérable ami le R. P. Jules Lebreton (*Recherches de Science Religieuse*, XXXIX, p. 17-29). Je vais donc, renvoyant à ces *Mélanges* pour le détail des discussions et justifications, reproduire ici l'essentiel de l'argument. Voici d'abord, si l'on ose dire, le texte :

I a^{1} **QVOIHO...**
b^{2-3} **... SAKROS : ES | EDSORḌ...**
II a^{4-5} **... IA.. IAS | RECEI : LṆ...**
b^{6-7} **EVAM | QVOS : RẸ...**
III a^{8-9} **... M : KALATO|REM : HAI**
b^{10-11} **... OD : IO:VXMEN|TAKAPIA : DOTAV...**
IV a^{12} **M : I : TE : RIṬ...**
b^{13-14} **... M : QVOIHA|VELOD : NEQV...**
c^{15} **... OD : IOVESTOD |**
V[16] **LOIVQVIOD**

I *a-b* contient sûrement une malédiction conditionnelle protégeant l'inscription, class. *qui hu[nc lapidem...* (ou : *hu[ic lapidi...*) ...], *sacer erit* (ou : *sit*). — Dans II, le seul mot significatif clair est RECEI, sans doute plutôt datif de *rex* qu'infinitif passif de *regere*. — III contient

deux données importantes : KALATOREM en *a*, et, en *b*, ce qui serait en classique *-ō* (abl.) *iūmenta capia[t]* (le redoublement de D n'étant pas noté). — IV *a* se lit sans doute (le redoublement de R n'étant pas noté) *-m ite[r] rit[e...* — Dans IV *b*, il faut certainement couper QVOI HAVELOD (car VELOD ne s'expliquerait pas) NEQV... — IV *c* contient l'ablatif classique *-ō iūstō* que complète peut-être, en V qui suit immédiatement, l'ablatif LOIVQVIOD, forme qui, dans le latin d'aucune époque, n'est pensable que lu LOIQVIOD, le premier V anticipant le V de la labiovélaire.

J'ai rapproché de ces fragments une prescription de l'art augural, connue par Cicéron, *De diuinatione*, II, 36, qui avait justement à s'appliquer, avec la collaboration des passants, près de l'endroit où était placée l'inscription : au pied du Capitole, non loin de la Sacra Via *per quam augures ex arce profecti solent inaugurare* (Varron, *De ling. lat.*, V, 47).

1° Cicéron dit, après avoir rapporté une précaution qu'avait adoptée M. Marcellus pour s'abriter des auspices paralysants : « De la même manière, nous autres, les augures, pour éviter que ne se produise fâcheusement un *iuges auspicium* (*ne i. a. obueniat*), nous prescrivons qu'*ils* commandent d'ôter du joug les bêtes de joug (*praecipimus... ut iumenta iubeant diiungere*). » — 2° Les agents qui ont à faire ce commandement ne peuvent être que les *calatores* que les augures avaient (Suétone, *De grammat.*, 12), comme d'autres prêtres, pour écarter ainsi de leur chemin ce qui aurait souillé ou empêché l'opération sacrée. — 3° Quant à la définition du *iuges auspicium*, nous la devons à Verrius Flaccus, à travers Paul Diacre (p. 92 L. 1913 = *Gloss. Lat.*, IV, 1930, p. 226) : « Il y a *i. a.* quand un attelage, sous le joug, a fait ses excréments (*cum iunctum iumentum stercus fecit*). »

J'ai complété ces données rituelles par quelques remarques de vocabulaire.

4° Les Romains (déjà Plaute) avaient spécialisé le mot, d'origine indo-européenne, *aluos*, au sens de « ventre », notamment en tant que réceptacle des aliments et des excréments ; ils l'employaient même au sens d' « excréments ». Or la forme préhistorique du mot (cf. lit. *aulỹs*, *avilỹs*, grec αὐλός, αὐλών) a dû être **aulos*, avec une articulation de *au* différente de celle qui a permis plus tard à *aula* d'évoluer en *ōlla*, tandis que **aulos* avait évolué en *aluos* (ce qui fait, par exemple, que, dans son *Altitalisches Wörterbuch*, 1926, p. 52, Fr. Muller Jzn écrit *au[ĕ]los*). — 5° *iūstus* est un terme de l'art augural et désigne l'opération faite selon les règles (opposé à *uitio*). — 6° Si les auspices, pris régulièrement, étaient en outre favorables, ils donnaient lieu (Plaute) à l'ablatif absolu *auspiciō liquidō*.

Ces six éléments de solution éclairent l'inscription.

III *a* et *b* met en scène le *calator* : *-m calatorem ha*[*ec*?...], et précise au subjonctif un commandement : *-ō* (= ablatif : [*ex*, ou : *de iug*]*ō*, ou : *subiugi*]*ō*, ou : *iugari*]*ō*, ou un mot analogue?) *iūmenta capiat*... — En IV *a*, *ite*[*r*] *rit*[*e*] peut se rapporter aux conditions requises pour que la marche sacrée des prêtres soit rituellement valable. — En IV *b*, le *iuges auspicium* est défini ou ses mauvais effets rappelés : *-m qui* (ou : *cui*) *aluō nequ-*, le H de HAVELOD étant simplement une graphie « silbentrennend » et le E inorganique rappelant celui de IOVESTOD en IV *c*. — Les fragments IV *c* et V doivent faire allusion au résultat de l'opération correcte et réussie : [? *auspici*]*ō iūstō* **liquidō*, LOI(V)-QVIOD représentant soit une graphie défectueuse, explicable dans un mot où tant de lettres se répétaient deux à deux, soit un adjectif en *-ios*, disparu ensuite, qui, pour le suffixe, serait à *līquidus* (Lucrèce) ce que le nom propre *Līuīus* est à *līuidus*, le substantif *fluuius* à l'adjectif *flūuidus* (Lucrèce), et dont le vocalisme radical serait *oi*, non *ei* ou *i*.

On notera que le Lapis Niger non seulement était placé non loin du point où la première voie transversale rencontrait la Sacra Via, mais aussi que cette première transversale était nommée Vicus *Jugarius*.

Le mot RECEI, en II *a*, engage à reporter l'inscription à la fin des temps royaux, l'opération étant faite au service du roi. Mais, même si l'on en abaisse quelque peu la date, elle prouve la grande ancienneté des règles de l'art augural et leur excellente conservation jusqu'au temps de Cicéron.

Voilà l'essentiel de mon explication. J'avais en outre, en 1952, interprété DOTAV..., en III *b*, comme le début d'une expression conjonctive équivalente à *dō-ni-quom*, *donec*. C'est improbable. Suivant un conseil de J. Heurgon, je préfère aujourd'hui voir dans ces lettres la fin d'un [PREI]VATOD, *prīuatō*, écrit de droite à gauche, qui pourrait se rapporter à l'interdiction faite aux simples particuliers de contrarier le déroulement d'un rituel public.

Quant au sens et au ressort du *iuges auspicium*, je les ai étudiés, en liaison avec RgVeda, X, 102, dans la *Nouvelle Clio*, V, 1953, p. 249-266, sous le titre : « Le *iuges auspicium* et les incongruités du taureau attelé de Mudgala. »

Georges DUMÉZIL.